

La fin de l'enfant unique en Chine ?

Isabelle Attané

DANS **POPULATION & SOCIÉTÉS** 2016/7 N° 535 , PAGES 1 À 4
ÉDITIONS **INED ÉDITIONS**

ISSN 0184-7783

DOI 10.3917/popsoc.535.0001

Date de mise en ligne : 01/10/2019

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-population-et-societes-2016-7-page-1?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Ined Éditions.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Population & Sociétés

La fin de l'enfant unique en Chine ?

Isabelle Attané*

English
Version

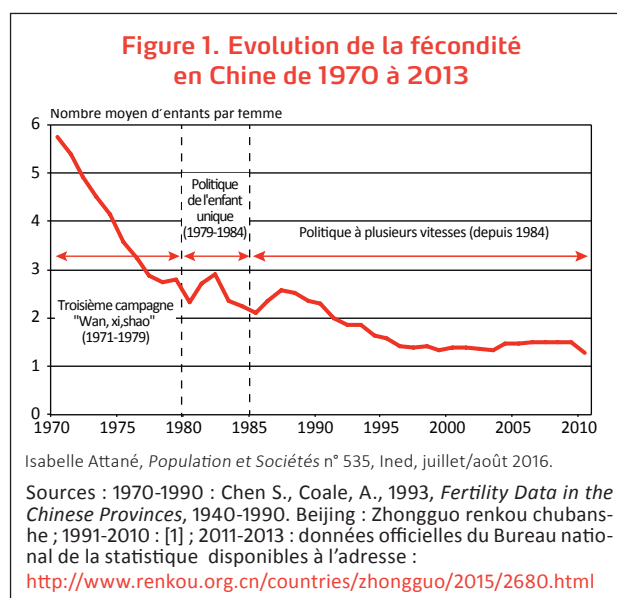
En 2015, le gouvernement chinois a annoncé la fin de la politique de l'enfant unique, fortement controversée en Chine depuis que la fécondité y est devenue l'une des plus faibles au monde. La nouvelle « politique de deux enfants » permettra-t-elle une remontée de la fécondité ? Isabelle Attané explique que ce ne sera sans doute pas le cas, en raison notamment des difficultés que les Chinoises rencontrent actuellement pour concilier vie familiale et vie professionnelle.

La fécondité s'est mise à baisser en Chine au début des années 1970, au moment de la troisième campagne de contrôle des naissances qui imposa un retard du mariage, un espacement des naissances et une limitation du nombre d'enfants à deux ou trois⁽¹⁾. Mises en œuvre dans un contexte de contrôle social important, ces mesures ont été associées à l'une des plus fortes baisses de la fécondité jamais enregistrées dans le monde en un temps si court, le nombre moyen d'enfants par femme ayant chuté de 5,8 en 1970 à 2,8 en 1979 (figure 1). Dans les villes chinoises, il est tombé dès cette époque très en dessous du seuil de remplacement des générations (1,4 enfant par femme en 1979).

Dans les années 1980, pourtant, et malgré la détermination des autorités chinoises à imposer un contrôle encore plus strict des naissances avec la mise en place de la politique de l'enfant unique en 1979, cette baisse ne s'est pas poursuivie. Le nombre moyen d'enfants par femme a fluctué au-dessus de deux tout au long de la décennie 1980. En dépit des sanctions très lourdes infligées aux familles ne respectant pas l'injonction à limiter le nombre de leurs enfants, une forte résistance s'est manifestée dans les campagnes, contraignant les autorités chinoises à y assouplir la règle de l'enfant unique dès 1984. Depuis lors, un deuxième enfant est généralement autorisé en milieu rural, notamment lorsque l'aînée est une fille, mais les réglementations diffèrent selon les provinces (figure 2).

La fécondité chinoise désormais très basse

La décennie 1990 a vu l'amorce d'une nouvelle baisse de la fécondité chinoise, passée durablement sous le seuil de remplacement des générations. Le contrôle des naissances a joué un rôle déterminant dans cette baisse. Mais les changements sociaux et économiques amorcés simultanément (progrès sanitaires, hausse du coût de la vie, augmentation du niveau d'instruction, etc.), en faisant évoluer les normes en matière de famille, ont eux aussi ouvert la voie à la réduction de la fécondité. La majorité des sources chinoises s'accordent sur le fait que la fécondité serait tombée sous le seuil de 1,5 enfant par femme dans la seconde moitié de la décennie 1990, pour se situer par la suite entre 1,2 et 1,5 [1], soit



* Institut national d'études démographiques.

(1) À l'époque, certaines minorités ethniques n'étaient pas soumises au contrôle des naissances.

Tableau. Indicateurs de vieillissement en Chine, 1970, 2010 et 2050

	1970	2010	2050 (scénario moyen)
Population totale (millions)			
0-14 ans	328,9	240,0	182,1
15-59 ans	430,3	915,2	674,4
60 ans ou +	49,3	177,6	491,5
Total	808,0	1 333,0	1 348,0
Répartition (%)			
Moins de 15 ans	40,7	16,6	13,5
15-59 ans	53,2	70,1	50,0
60 ans ou plus	6,1	13,3	36,5
Total	100,0	100,0	100,0
Âge médian (années)			
	19,2	35,2	49,6

Sources : 2010 : recensement chinois ; 1970 et 2050 : Division de la population des Nations Unies.

obligatoire qui ont été, depuis les années 1970, les piliers du programme de contrôle des naissances en Chine.

Vers une remontée de la natalité ?

L'abandon de la politique de l'enfant unique est trop récent pour en mesurer les effets sur la fécondité. Les statistiques disponibles, encore lacunaires, indiquent toutefois que l'assouplissement intervenu fin 2013 n'a pas permis de renverser la tendance : fin 2014, sur les quelque 11 millions de couples éligibles, seuls un peu plus d'un million avaient déposé une demande d'autorisation pour un deuxième enfant ; en septembre 2015, un mois avant l'abandon de la politique de l'enfant unique, ils n'étaient encore que 1,8 million, soit environ 16 % des couples éligibles.

Ce résultat est en deçà de ce que laissaient présager deux enquêtes menées par le Bureau national de la statistique (en 2014) et par la Commission nationale sur la santé et la planification familiale (en 2015), lors desquelles respectivement 43 % et 39 % des couples concernés par l'assouplissement de fin 2013 avaient déclaré leur projet de mettre au monde le deuxième enfant désormais autorisé. En outre, l'enthousiasme qui s'est manifesté dans les premiers mois suivant l'adoption de la mesure fin 2013 s'est rapidement estompé : environ 150 000 demandes d'autorisation pour un deuxième enfant ont été déposées en juillet 2014, puis autant en août 2014 ; mais un an plus tard, seules 80 000 à 90 000 demandes étaient déposées chaque mois.

En 2014, la Chine a enregistré 16,9 millions de naissances (soit 470 000 de plus qu'en 2013), mais en 2015, leur nombre est tombé à 16,6 millions (soit une baisse de 320 000 naissances par rapport à 2014, en partie imputable à la réduction de cinq millions, entre 2014 et 2015, du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et à une tendance de fond de retard de l'âge moyen au mariage). Selon la Commission nationale sur la santé et la planification familiale, 800 000 enfants seraient nés en 2015 dans

le cadre de la politique de deux enfants – un chiffre très en deçà des quelques deux millions de naissances annuelles supplémentaires attendues du fait de l'assouplissement de la loi fin 2013. À Shanghai, où le vieillissement démographique est le plus avancé du pays mais où, dès 2009, les couples dont les deux conjoints sont eux-mêmes des enfants uniques ont été activement encouragés à avoir un deuxième enfant, la fécondité reste extraordinairement basse (0,7 enfant par femme en 2014). Dans la limite de ce que les données éparses disponibles permettent d'attester, l'impact des assouplissements de la politique de contrôle des naissances sur la natalité est donc négligeable à très court terme.

Le paradoxe de la basse fécondité

Au Japon et en Corée du Sud, la très faible fécondité (1,4 et 1,2 enfant par femme respectivement en 2013) tiendrait à un paradoxe : le maintien d'inégalités entre hommes et femmes au sein de la famille, alors même que ces dernières accèdent progressivement à davantage d'égalité avec les hommes dans la sphère publique. Cette incompatibilité entre vie familiale et vie professionnelle dissuaderait les couples de faire des enfants [3]. Une situation similaire se profile en Chine où les femmes ont gagné en indépendance depuis les années 1950 et sont désormais davantage maîtresses de leurs choix, tant personnels que professionnels. La parenthèse communiste a favorisé l'activité féminine hors de la sphère domestique, mais elle n'est pas venue à bout des stéréotypes de genre. Le rôle de l'époux comme soutien économique de la famille et celui de l'épouse, centré sur la maternité et les tâches domestiques, restent ancrés non seulement dans les pratiques conjugales mais aussi dans les attentes que chaque conjoint nourrit vis-à-vis de son partenaire.

La valorisation toujours très forte des femmes dans la maternité n'a cependant pas permis de rebond de la fécondité après 2013. Cette situation est d'autant plus paradoxale que la part de citadines exerçant une activité rémunérée a diminué de manière significative, passant de 76 % en 1990 à 61 % en 2010. L'emploi féminin, qui avait été un cheval de bataille du gouvernement de Mao, n'a en effet résisté aux réformes structurelles du marché du travail qu'à la campagne (où plus de huit femmes sur dix exercent une activité). Dans les villes, les femmes connaissent un taux de chômage deux fois plus élevé que les hommes et sont victimes de discriminations (moindre salaire à poste égal, licenciements abusifs à la suite d'un congé de maternité, discrimination à l'embauche, départs forcés en retraite anticipée) [4]. Cette protection insuffisante des femmes sur le marché du travail et le manque de soutien de l'État dans la prise en charge de l'enfance rendent l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle de plus en plus difficile et financièrement coûteuse. Les couples doivent donc procéder à des arbitrages qui

les conduisent à retarder la naissance d'un enfant voire, pour certains, à y renoncer.

Des normes favorables aux petites familles

La chute de la fécondité depuis les années 1970 a eu un impact considérable sur la vie des enfants eux-mêmes. Les diverses dimensions de la transmission familiale, aussi bien matérielle que symbolique, sont désormais concentrées sur un petit nombre d'enfants ; ainsi, les attentes qui pèsent sur eux, l'attention accordée à leur parole, l'affection et le soin qui leur sont portés, se sont fortement accrus. L'amélioration du niveau de vie et le développement de la société de consommation sont allés de pair avec des investissements de plus en plus importants sur l'enfant. Mais alors que l'accès à l'école et aux soins de santé est devenu payant pour les familles dans les années 1980, l'enfant chinois impose désormais d'importants sacrifices financiers à ses parents. Des dépenses en hausse constante grèvent le budget des familles : scolarité des enfants (+ 12 % par an en moyenne entre 1995 et 2007) ; logement (+ 16 %), frais de santé (+ 15 %) – des hausses qui excèdent celle des revenus du travail (qui ont été de 9 % par an en moyenne sur la période) [5].

La forte hausse du coût de la vie, conjuguée à une précarité accrue sur le marché du travail (notamment pour les femmes), dissuade la majorité des couples autorisés à avoir un second enfant de profiter de ce droit. Faire des enfants n'est plus, en Chine, une priorité aussi forte que par le passé : les jeunes couples souhaitent désormais choisir le moment où ils fonderont une famille et, donnant de plus en plus souvent la priorité à leur carrière professionnelle, s'y mettent de plus en plus tard. En l'espace de cinq ans, entre 2005 et 2010, l'âge moyen des Chinoises à la première maternité a augmenté de deux ans, passant de 24,6 à 26,6 ans [1], et la préférence des couples va désormais à un faible nombre d'enfants. Une enquête de 2001 indique que 35 % des femmes de 20 à 49 ans n'en souhaitaient qu'un seul et 57 % en souhaitaient deux. À Shanghai, le nombre moyen d'enfants souhaités était de 1,07 en 2008 [6].

Vers des mesures natalistes ?

La plupart des démographes chinois s'accordent sur le fait que la nouvelle « politique de deux enfants » ne permettra pas un rebond de la fécondité suffisant pour ralentir significativement le vieillissement démogra-

phique et le déclin de la population d'âge actif. Une façon de décider les couples chinois à agrandir leur famille serait de leur offrir les moyens d'avoir autant d'enfants qu'ils le souhaitent, en facilitant l'articulation entre vies familiale et professionnelle et en créant des conditions limitant le rôle des considérations économiques dans la décision d'avoir un enfant. Un rebond durable de la fécondité nécessitera en effet, *a minima*, d'améliorer la protection des femmes sur le marché du travail et de soutenir davantage les familles dans la prise en charge des personnes économiquement dépendantes, à savoir les enfants et les personnes âgées.

Références

- [1] Guo Z., Gu B., 2014, « China's low fertility: Evidence from the 2010 Census », in Attané I., Gu B., *Analysing China's Population. Social Change in a New Demographic Era*, Dordrecht, Springer.
- [2] Basten S., Jiang Q., 2015, « Fertility in China: An uncertain future » *Population Studies*, 69(S1), p. S97-S105.
- [3] McDonald P., 2002, « Gender equity in theories of fertility transition », *Population and Development Review*, 26(3), p. 427-440.
- [4] Attané I., 2012, « Être femme en Chine aujourd'hui : une démographie du genre », *Perspectives chinoises*, 2012(4), p. 5-16.
- [5] Lee S.-Y., Chen Q., 2014, « The economic support system and changing age structure in China », in Attané I., Gu B., *Analysing China's Population. Social Change in a New Demographic Era*, Dordrecht, Springer.
- [6] Basten S., Gu B., 2013, « Childbearing preferences, reform of family planning restrictions and the Low Fertility Trap in China », *Oxford Centre for Population Research*, Working Paper, n° 6.
- [7] Gu B., Wang F., Guo Z., Zhang E., 2007, « China's local and national fertility policies at the end of the twentieth century », *Population and Development Review*, 33(1), p. 129-147.

Résumé

La nouvelle politique chinoise permet désormais à chaque couple d'avoir deux enfants. Elle a été mise en place dans l'espoir de ralentir le vieillissement mais aussi de remédier au déséquilibre des sexes à la naissance. Elle est trop récente pour mesurer ses effets sur la fécondité. Mais la forte hausse du coût de la vie, conjuguée à une précarité accrue sur le marché du travail, notamment pour les femmes, dissuade la majorité des couples autorisés à avoir un second enfant de profiter de ce droit.